



Guide pratique du Compostage

Comment fabriquer son engrais à
domicile...









Sycodec Plaine et Montagne Rémoises - Mairie - 51500 RILLY LA MONTAGNE

Tél. : 03 26 05 40 78 Fax. : 03 26 05 40 79

www.sycodec.fr



Sommaire

	Pourquoi composter nos déchets organiques ?.....	Page 1
	Qu'est ce que le compostage domestique ?.....	Page 2
	Les déchets à composter.....	Page 3
	Les règles à suivre pour réussir votre compost.....	Pages 4 - 5
	Que faire en cas de problèmes ?.....	Page 6
	Comment utiliser votre compost ?.....	Page 7

L'intérêt du compostage domestique

C'est bien connu, « **Au jardin rien ne se perd, tout se récupère !** »

Il existe de nombreux avantages à composter soi-même ses déchets verts et ses déchets de cuisine :

- ▶ Avec un minimum d'attention, vous produisez un **amendement 100% naturel** bénéfique pour le sol et les plantes.
- ▶ Vous **allégez le poids de votre poubelle** et réduisez le volume des déchets verts à déposer en déchèterie, ce qui diminue les coûts de traitement pour la collectivité.
- ▶ Vous adoptez une **démarche éco-citoyenne** qui participe à la protection de l'environnement.



Le compostage, c'est facile, économique
et écologique !



Le compostage, un geste naturel

► Qu'est ce que le compostage ?

Le compostage désigne la transformation des déchets organiques en un produit très fertile appelé **compost** ou humus. Ce processus biologique reproduit un phénomène naturel présent notamment en forêt.



Dans le compostage, la **biodégradation** est cependant provoquée et accélérée par l'homme pour aboutir au même résultat.

► Le principe du compostage

On distingue deux grandes phases dans le processus de compostage :

1. La **fermentation** (deux à trois semaines). Pendant cette phase, ce sont les bactéries qui travaillent avec une forte consommation d'oxygène. La fermentation dégage une chaleur importante (60 à 70°) qui élimine la plupart des germes nuisibles au compost.



2. La **maturation** (plusieurs mois). Elle est réalisée par la micro-faune (vers, insectes, cloportes, mille-pattes...). On assiste à une baisse de température.



La durée totale du compostage est très variable. **4 à 12 mois sont nécessaires pour obtenir un compost mûr.**



► Compostage en tas ou utilisation d'un composteur ?

Chaque technique a ses avantages et ses inconvénients.

- **Pour les terrains de petites et moyennes surfaces** (jusqu'à 1000 m²), il est plutôt conseillé d'utiliser un **composteur domestique** (encombrement réduit, esthétique, propreté, protection contre les animaux et contre les aléas climatiques, compostage plus rapide si bien mené).
- **Les foyers disposant d'un grand terrain** (plus de 1000 m²) pourront préférer un **compostage en tas**, sans contrainte de volume et qui dispose d'une meilleure aération et d'un arrosage plus facile. Le compostage en tas est cependant moins esthétique et manque de protection (contre les animaux et les conditions climatiques).



Les déchets à composter

Les déchets de la maison

- cendres de bois refroidies
- coquilles d'œufs
- épiluchures de fruits et légumes
- essuie-tout
- filtres à café en papier et marc
- fleurs fanées, déchets de plantes
- fruits et légumes en morceaux
- restes de repas : pain, pâtes, riz...
- sachets de thé
- sciure de bois (non traité)

Les déchets du jardin

- écorces
- feuilles mortes
- tailles broyées
- tontes de gazon
- paille
- restes de culture

🌿 Les «matières vertes» qui sont riches en azote

🌿 Les «matières brunes» qui sont riches en carbone

Les déchets à ne pas composter

- balayures
- bois traité chimiquement
- cailloux, sable, terre
- cendres de charbon
- charbon de barbecue
- chewing-gum
- couches-culottes
- déchets non biodégradables (plastique, métal, verre...)
- excréments d'animaux
- feuilles de thuyas en grande quantité
- huile et produits laitiers
- litières pour animaux
- mauvaises herbes montées en graines
- noyaux, os, coquilles de crustacés
- pelures d'agrumes en grande quantité
- plantes malades
- poussières
- restes de viandes et de poissons
- sacs d'aspirateurs



Les règles pour réussir votre compost

► Où installer votre composteur ?

Le composteur doit être installé dans un endroit de votre jardin :

- facilement accessible ;
- à une place plutôt ombragée et abritée des intempéries ;
- en contact direct avec le sol pour faciliter la colonisation par les vers de terre.

► Pour bien démarrer, un peu de préparation...



L'idéal est de poser votre composteur sur sol préalablement bêché et de placer ensuite une couche d'environ 5 cm de branchages ou de tailles de haies pour favoriser la circulation d'air.

► Les règles de base du compostage

1. Alternier / mélanger

Pour obtenir un bon compost, vous devez mélanger :



- 1/3 de «**matières brunes**», riches en carbone et plutôt sèches (feuilles mortes, tailles, paille, sciure, coquilles d'oeufs...)



- 2/3 de «**matières vertes**», riches en azote et plutôt humides (tontes, épluchures, herbes, marc de café...)

Conseils pratiques :

- Diversifiez les déchets en alternant des **couches successives peu épaisses** (10 à 15 cm).
- **Évitez d'incorporer une grande quantité** d'un même type de déchet en une seule fois. Il est conseillé par exemple de stocker temporairement la tonte près de votre composteur et de l'incorporer progressivement.
- Vous pouvez également opter pour une **tondeuse mulching** qui vous permet de laisser les tontes sur place, qui jouent alors un rôle d'amendement organique direct sur la pelouse.

2. Broyer / fragmenter



Les tailles de haies ou d'arbres, les grosses tiges, sont difficiles à composter si elles ne sont pas broyées ou fragmentées.

Remarque : Si vous ne disposez pas d'un broyeur de végétaux, il est possible d'en louer un une fois par an et de se constituer un stock de broyat que vous pourrez incorporer progressivement.

3. Aérer / brasser



Le processus de compostage a besoin d'oxygène pour une bonne fermentation. Cela évite le pourrissement et l'apparition de mauvaises odeurs.

Retournez votre tas 2 à 4 fois par mois soit avec une fourche soit en utilisant une canne remueuse.

4. Surveiller l'humidité



L'idéal est une humidité d'environ 50% (comme une éponge humide bien essorée, l'eau ne doit pas suinter du tas).

- Trop d'humidité = pourrissement. Il faut ajouter de la matière sèche ou mettre moins de gazon frais.
- Peu d'humidité = arrêt du processus de compostage. Il faut arroser.

► Le cycle du composteur

PRINTEMPS

Vous commencez à remplir votre composteur avec les déchets du jardin et les déchets de cuisine.

Veillez à ne pas incorporer trop de gazon frais. Le processus de fermentation démarre.

ÉTÉ

Vous continuez à déposer vos déchets en alternant les matières et en vérifiant l'humidité. Après trois mois, les déchets déposés au printemps se décomposent rapidement.

AUTOMNE

Vous enrichissez votre compost grâce aux feuilles mortes. Vous pouvez commencer à récolter le compost démarré au printemps.

HIVER

Le processus ralentit. Vous continuez à alimenter votre compost avec vos déchets de cuisine en veillant à bien remuer votre compost.



Les remèdes en cas de problèmes

Que se passe t-il ?	Quelles sont les causes ?	Comment y remédier ?
Le compost dégage des mauvaises odeurs	<ul style="list-style-type: none">▶ Manque d'air▶ Excès d'eau	<ul style="list-style-type: none">• Remuez le tas• Ajoutez des matières sèches (feuilles, paille, sciure...) et limitez l'apport de tontes humides• Laissez votre composteur ouvert quelques temps s'il fait beau
Le compost est froid , les déchets ne se décomposent pas	<ul style="list-style-type: none">▶ Pas assez de déchets dans le composteur▶ Manque d'eau▶ Manque d'azote	<ul style="list-style-type: none">• Ajoutez des matières vertes riches en azote (tontes, légumes...)• Mélangez
Le compost est sec	<ul style="list-style-type: none">▶ Manque d'eau	<ul style="list-style-type: none">• Arrosez• Remuez le tas
Le tas de compost attire les mouches et les animaux	<ul style="list-style-type: none">▶ Présence de matières non recommandées (restes de viandes ou poissons)▶ Déchets de cuisine mal recouverts	<ul style="list-style-type: none">• Retirez les matières non recommandées• Couvrez les restes de repas avec un peu de terre ou de vieux compost

Faut-il utiliser un activateur de compost ?

Non. Si vous respectez les règles de base du compostage, vous n'avez pas besoin d'utiliser un activateur de compost.



L'utilisation de votre compost



Un compost mûr se caractérise par un aspect homogène de couleur sombre. Sa texture est fine et friable. On ne peut identifier les déchets de départ à l'exception d'éventuels petits morceaux de bois.

► La récolte de votre compost

Dans le cas d'un compostage réalisé en continu dans un seul composteur, le compost mûr se trouve au fond et les couches de déchets plus frais sont situées sur le dessus. Pour récolter votre compost, vous devez :

- soit ouvrir la trappe à l'avant de votre composteur puis prélever le compost.
- soit mettre de côté les couches de déchets frais puis prélever le compost au fond du composteur.

► L'utilisation du compost dès 3 mois

Il est possible d'utiliser votre compost en «**paillage**» au pied des arbres, arbustes et dans votre jardin potager. Cela permet de lutter contre les mauvaises herbes et de limiter l'évaporation de l'eau du sol.

► L'utilisation du compost mûr (environ 8 mois)

➔ **En amendement organique**, épandu et incorporé dans le sol comme du fumier. Il permet ainsi de fertiliser le sol et préparer les cultures à venir.

➔ **En amendement pour votre pelouse**. Dans ce cas, il est nécessaire de tamiser votre compost pour enlever les éléments grossiers. Vous pouvez ensuite répandre le compost mûr en fine couche pour fertiliser votre gazon.

➔ **Pour fabriquer votre terreau**. Ajouter environ 1/4 de compost pur à votre terre pour obtenir un terreau utilisable pour le repotage, les semis ou la plantation d'arbres. Attention à ne pas utiliser le compost pur, trop riche, qui peut «brûler» les racines ou semis.

